

Comment représenter un objet technique ?

1 - Les différents dessins

Pour être étudié, assemblé et fabriqué, l'objet technique est dessiné.

- Le dessin en perspective,
représente l'objet en volume.

Les dimensions de l'objet ne sont pas respectées.

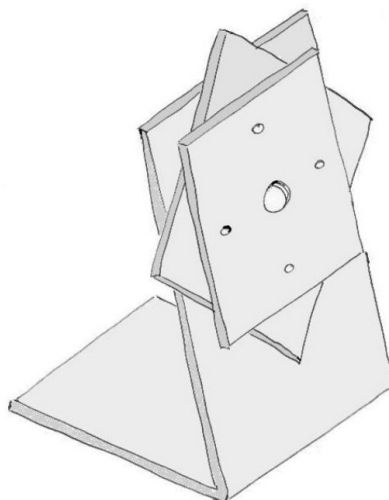
- Le dessin en vue éclatée,
permet de situer les différentes pièces de l'objet.
Il facilite l'assemblage d'un objet.

- Le dessin de définition,
permet la réalisation d'une pièce en donnant des dimensions : les cotations.

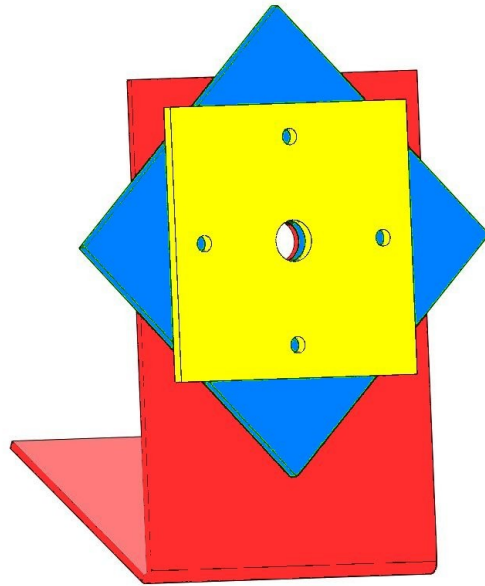
Les indications chiffrées sont données en millimètre.

- Le dessin d'ensemble,
représente l'objet en position de fonctionnement. Les pièces sont numérotées.

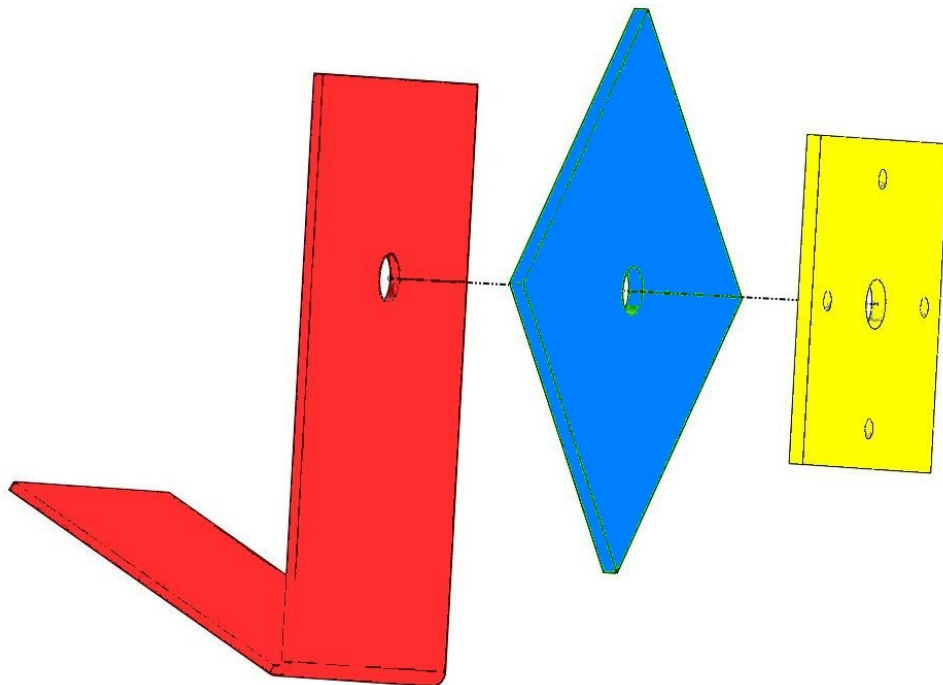
Il peut être en perspective ou comporter plusieurs vues en 2 dimensions.



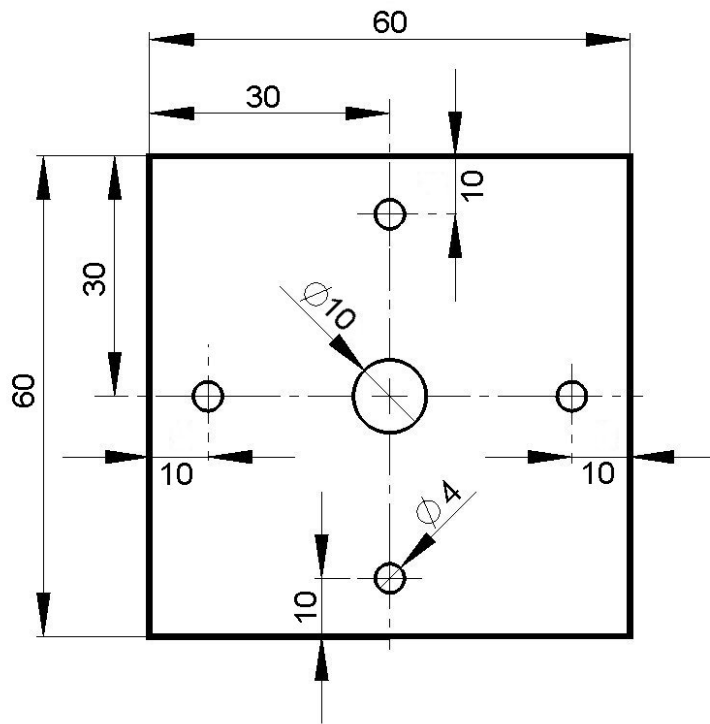
Croquis :
dessin à main levée



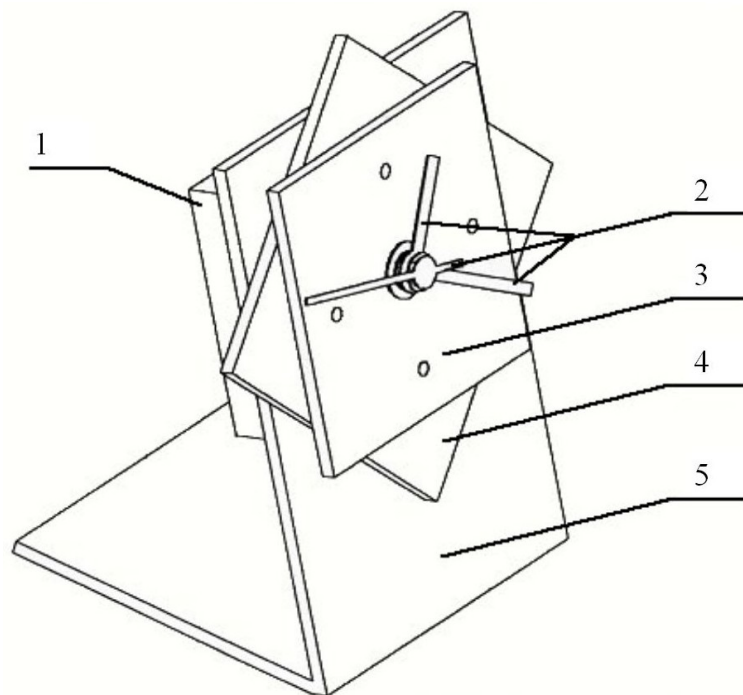
- Le dessin en perspective



- Le dessin en vue éclatée



- Le dessin de définition



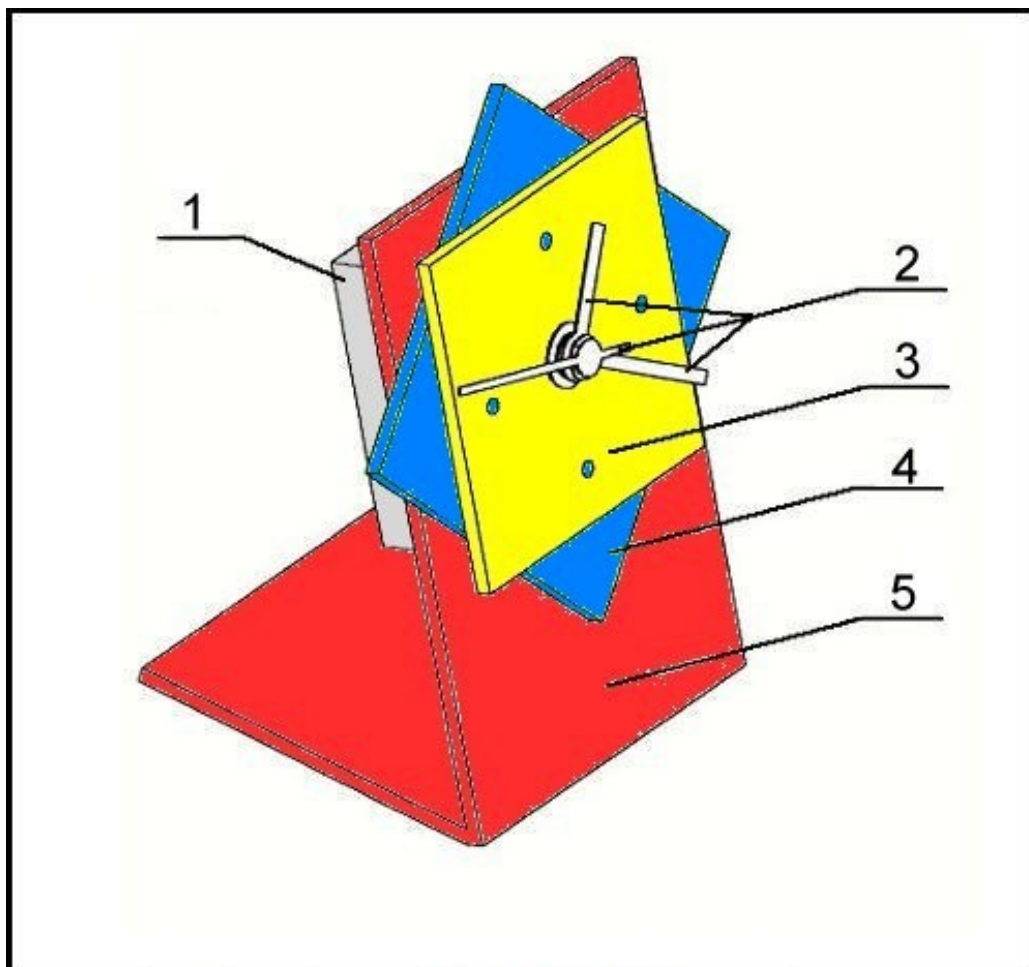
- Le dessin d'ensemble

2 - Constitution d'un dessin technique

Un dessin technique est accompagné d'informations indispensables à son identification.

Ces informations se retrouvent dans :

un cartouche et une nomenclature



La
nomenclature

| 5 | 1 | Plaque support | PVC e=2 |
|--------|--------|--------------------|---------|
| 4 | 1 | Plaque sous-cadran | PVC e=3 |
| 3 | 1 | Plaque cadran | PVC e=3 |
| 2 | 3 | Aiguilles | |
| 1 | 1 | Mécanisme à quartz | |
| Repère | Nombre | Désignation | Matière |

Le
cartouche

| | | |
|-------------------------|------------|--|
| Classe : | Date : / / | Dessin d'ensemble Pendule de bureau |
| Collège Edouard Grimaux | | |
| Nom : | | |